



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA SEINE SAINT DENIS

*Direction Régionale et Interdépartementale de
l'Équipement et de l'Aménagement*

Unité Territoriale de la Seine-Saint-Denis

Service de l'Aménagement Durable des Territoires

Pôle Planification Urbaine et Aménagement

Élaboration du plan local d'urbanisme de Noisy-le-Grand

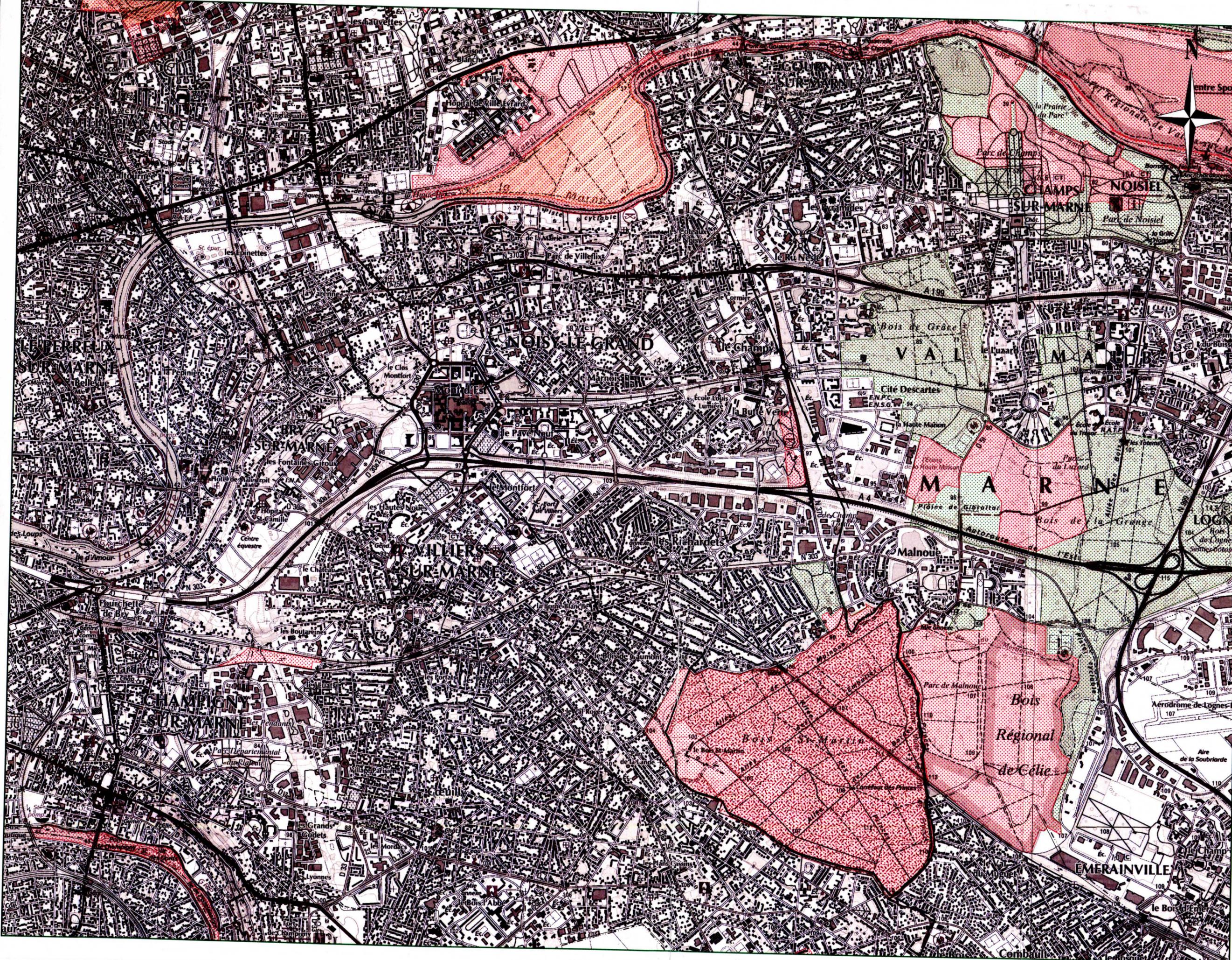
Annexe du porter à connaissance

***Éléments sur la nature et les paysages protégés sur la
commune de Noisy-le-Grand***



**Présent
pour
l'avenir**

1 esplanade Jean Moulin – 93007 Bobigny Cedex
Tél. : 01 41 60 60 60 – fax : 01 48 30 22 88
courrier@seine-saint-denis.pref.gouv.fr



Service
Nature,
Paysage,
et
Ressources

Nature et
paysages
protégés en
Ile-de-France

Porter
à connaissance

- ZNIEFF type 1
- ZNIEFF type 2
- Natura 2000
Directive "Habitats"
- Natura 2000
Directive "Oiseaux"
- APB
- Réserve naturelle
- PNR
- ZICO

- Sélection
 - Limites communales
- Echelle : 1 / 25 000

Ce document est édité
à titre informatif,
il n'a pas de
valeur juridique

Données :
DRIEE 2010
IGN 2005

© IGN-2005-SCAN25

Septembre 2010

NATURA 2000

FORMULAIRE STANDARD

POUR LES ZONES DE PROTECTION SPECIALE (ZPS)

POUR LES SITES ELIGIBLES COMME SITES D'INTERET
COMMUNAUTAIRE (SIC)

ET

POUR LES ZONES SPECIALES DE CONSERVATION (ZSC)

1. IDENTIFICATION DU SITE

<i>1.1. TYPE</i>	<i>1.2. CODE DU SITE</i>	<i>1.3. DATE DE COMPILATION</i>	<i>1.4. MISE A JOUR</i>
A	FR1112003	200601	

1.5. RELATION AVEC D'AUTRES SITES DE NATURA 2000

1.6. RESPONSABLE(S):

S.P.N. - I.E.G.B. - M.N.H.N.

1.7. APPELLATION DU SITE:

BOUCLES DE LA MARNE

1.8. INDICATION DU SITE ET DATES DE DÉSIGNATION/CLASSEMENT:

DATE SITE PROPOSÉ ÉLIGIBLE COMME SIC:

DATE SITE ENREGISTRÉ COMME SIC:

DATE DE CLASSEMENT DU SITE COMME ZPS:

DATE DE DÉSIGNATION DU SITE COMME ZSC:

200604

2. LOCALISATION DU SITE

2.1. COORDONNÉES DU CENTRE

LONGITUDE

E 2 43 32

W/E (Greenwich)

LATITUDE

48 54 39

2.2. SUPERFICIE (HA):

2641,00

2.3. LONGUEUR DU SITE (KM):

2.4. ALTITUDE (M):

MIN

41

MAX

128

MOYENNE

2.5. RÉGION ADMINISTRATIVE:

CODE NUTS

FR102

NOM DE LA RÉGION

Seine-et-Marne

% COUVERT

100

2.6. RÉGION BIOGÉOGRAPHIQUE

Alpine

Atlantique

Boreale

Continentale

Macaronesienne

Mediterranéeenne

3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

3.1. TYPES D'HABITATS présents sur le site et évaluation du site pour ceux-ci:

TYPES D' HABITAT ANNEX I:

CODE	% COUVERT	REPRÉSENTATIVITÉ	SUPERFICIE RELATIVE	STATUT DE CONSERVATION	EVALUATION GLOBALE
------	--------------	------------------	------------------------	---------------------------	-----------------------

3.2. ESPECES

mentionnées à l' Article 4 de la Directive 79/409/CEE

et

figurant à l'Annexe II de la Directive 92/43/CEE

et

évaluation du site pour celles-ci

3.2.a. ESPECES - OISEAUX visés à l'Annexe I de la directive 79/409/CEE du Conseil

CODE	NOM	POPULATION			EVALUATION DU SITE				
		Résidente	Migratoire			Population	Conservation	Isolement	Globale
			Nidific.	Hivern.	Etape				
A021	<i>Botaurus stellaris</i>		2-5						
A022	<i>Ixobrychus minutus</i>								
A060	<i>Aythya nyroca</i>		0-2						
A068	<i>Mergus albellus</i>		5-20						
A072	<i>Pernis apivorus</i>	3-4 p							
A073	<i>Milvus migrans</i>	3-4 p							
A081	<i>Circus aeruginosus</i>	0-1 p		5-10					
A082	<i>Circus cyaneus</i>		4-6	2-3 i					
A094	<i>Pandion haliaetus</i>			2-4 i					
A133	<i>Burhinus oedicephalus</i>	10-14 p	occasionne						
A151	<i>Philomachus pugnax</i>			20-40 i					
A176	<i>Larus melanocephalus</i>	18-20 p							
A193	<i>Sterna hirundo</i>								
A197	<i>Chlidonias niger</i>			60-80 i					
A222	<i>Asio flammeus</i>		0-2						
A229	<i>Alcedo atthis</i>	10-12 p							
A236	<i>Dryocopus martius</i>	3-4 p							
A272	<i>Luscinia svecica</i>	2-4 p							
A338	<i>Lanius collurio</i>	8-12 p							

3.2.b. ESPECES - Oiseaux migrateurs régulièrement présents sur le site non visés à l'Annexe I de la directive 79/409/CEE du Conseil

CODE	NOM	POPULATION			EVALUATION DU SITE				
		Résidente	Migratoire			Population	Conservation	Isolement	Globale
			Nidific.	Hivern.	Etape				
A005	<i>Podiceps cristatus</i>	30-40 p	30-40 p						
A017	<i>Phalacrocorax carbo</i>	40 p	40 p						
A028	<i>Ardea cinerea</i>	25-30 p	25-30 p						
A036	<i>Cygnus olor</i>	12-15 p	12-15 p						
A050	<i>Anas penelope</i>			25-40					
A051	<i>Anas strepera</i>			30-50					
A052	<i>Anas crecca</i>	15-30 p	15-30 p						
A055	<i>Anas querquedula</i>			20-60					
A056	<i>Anas clypeata</i>			40-70					
A059	<i>Aythya ferina</i>	0-1 p	0-1 p						
A061	<i>Aythya fuligula</i>	0-1 p	0-1 p						
A067	<i>Bucephala clangula</i>								
A086	<i>Accipiter nisus</i>	3-5 p	3-5 p						
A087	<i>Buteo buteo</i>	3-5 p	3-5 p						
A096	<i>Falco tinnunculus</i>	4-7 p	4-7 p						
A099	<i>Falco subbuteo</i>	1-2 p	1-2 p						
A118	<i>Rallus aquaticus</i>	4-7 p	4-7 p						
A125	<i>Fulica atra</i>	50-70 p	50-70 p						
A136	<i>Charadrius dubius</i>	18-22 p	18-22 p						

A142	Vanellus vanellus		
A153	Gallinago gallinago		
A162	Tringa totanus		40-80
A164	Tringa nebularia		25-50
A165	Tringa ochropus		40-60
A168	Actitis hypoleucos		80-120
A177	Larus minutus		5-15
A179	Larus ridibundus		
A182	Larus canus	0-2 p	0-2 p
A183	Larus fuscus		
A184	Larus argentatus		
A459	Larus cachinnans	0-2 p	0-2 p 300-10000
A249	Riparia riparia	200-350 p	200-350 f
A298	Acrocephalus arundinaceus	0-2 p	0-2 p

3.2.c. ESPECES - MAMMIFERES visés à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil

3.2.d. ESPECES - AMPHIBIENS et REPTILES visés à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil

3.2.e. ESPECES - POISSONS visés à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil

3.2.f. ESPECES - INVERTEBRES visés à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil

3.2.g. ESPECES - PLANTES visées à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil

3.3. Autres espèces importantes de Flore et de Faune

GROUPE	NOM SCIENTIFIQUE	POPULATION	MOTIVATION
B M A R F I P			
B	<i>Streptopelia turtur</i>	40-60 p	
B	<i>Upupa epops</i>	0-1 p	D
B	<i>Saxicola torquatus</i>	25-35 p	
B	<i>Picus viridis</i>	15-25 p	
B	<i>Asio otus</i>	4-6 p	D
B	<i>Cettia cetti</i>	3-4 p	D
B	<i>Acrocephalus palustris</i>	15-25 p	D
M	<i>Meles meles</i>		
M	<i>Mustela erminea</i>		
M	<i>Mustela putorius</i>		
M	<i>Sciurus vulgaris</i>		
M	<i>Eliomys quercinus</i>		
A	<i>Bufo bufo</i>		
A	<i>Bufo calamita</i>		
A	<i>Pelodytes punctatus</i>		
A	<i>Rana ridibunda</i>		
I	<i>Oedipoda caerulescens</i>		
I	<i>Metrioptera rosellii</i>		
I	<i>Carchadorus alceae</i>		
I	<i>Satyrium w-album</i>		
I	<i>Melanargia galathea</i>		
I	<i>Apatura ilia</i>		
I	<i>Limenitis populi</i>		
I	<i>Cercion lindenii</i>		
I	<i>Calopterix virgo</i>		
I	<i>Libellula quadrimaculata</i>		

(B = Oiseaux, M = Mammifères, A = Amphibiens, R = Reptiles, F = Poissons, I = Invertébrés, P = Plantes)

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1. CARACTERE GENERAL DU SITE

Classes d'habitats	% couvert.
Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	35
Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	4
Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	4
Pelouses sèches, Steppes	4
Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	1
Prairies améliorées	2
Autres terres arables	20
Forêts caducifoliées	15
Forêts de résineux	3
Forêts mixtes	5
Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	2
Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	5
Couverture totale	100 %

Autres caractéristiques du site

4.2. QUALITE ET IMPORTANCE

Cette ZPS dite des " Boucles de la Marne " accueille au long de l'année tout un cortège d'espèces d'oiseaux, 252 à ce jour, qui y trouvent une diversité de milieux répondants à leurs exigences propres. Le réseau de zones humides notamment, offre de nombreux sites favorables, interdépendants du point de vue de leur utilisation par l'avifaune nicheuse, hivernante ou migratrice.

C'est pourquoi la ZPS fonctionne comme un ensemble homogène et considéré comme tel lors des comptages "Wetlands International".

Dix espèces nicheuses inscrites à l'Annexe I de la Directive européenne Oiseaux sont inventoriées : Blongios nain (*Ixobrychus minutus*), Bondrée apivore (*Pernis apivorus*), Milan noir (*Milvus migrans*), Oedicnème criard (*Burhinus oedicnemus*), Mouette mélanocéphale (*Larus melanocephalus*), Sterne pierregarin (*Sterna hirundo*), Martin-pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*), Pic noir (*Dryocopus martius*), Gorgebleue à miroir (*Luscinia svecica*) et Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*). La majorité d'entre elles se caractérise par un statut de conservation défavorable au sein de leur aire de répartition.

Le site des Boucles de la Marne constitue ainsi un lieu refuge pour une population d'Oedicnèmes criards d'importance régionale qui subsiste malgré la détérioration des milieux. Les secteurs forestiers possèdent encore les caractéristiques nécessaires à la présence d'espèces sensibles comme le Milan noir, la Bondrée apivore ou le Faucon hobereau. Les zones humides, bien qu'anthropisées, attirent le Blongios nain, le Martin-pêcheur d'Europe, la Mouette mélanocéphale ou le Râle d'eau. Une gestion adaptée augmenterait d'autant le potentiel d'accueil qui s'avère très fort.

L'intérêt de la zone d'étude réside également dans son attractivité hivernale. En effet, les zones humides qui composent une grande part de l'espace, permettent à plusieurs espèces d'Anatidés et de Laridés notamment, d'hiverner d'octobre à mars. Ainsi, le périmètre proposé en ZPS est une zone d'hivernage d'importance nationale et répond à plusieurs critères issus de la Convention relative aux zones humides d'importance internationale dite de "Ramsar".

Ces " Boucles de la Marne " ne font l'objet à l'heure actuelle d'aucune mesure de protection globale susceptible d'amener une politique de mise en valeur du patrimoine écologique et paysager. Il apparaît indispensable et urgent de mettre en place avec les différents partenaires concernés, un périmètre cohérent géré de manière durable dans le respect des équilibres écologiques.

Un classement en Zone de Protection Spéciale permettrait une telle orientation.

4.3. VULNERABILITE

Plusieurs menaces pèsent sur la pérennité des milieux de la zone proposée en ZPS et sur la qualité de ses paysages :

Une pression urbanistique croissante, en lisière des secteurs boisés notamment.

- Le développement de vastes infrastructures de transport à proximité.
- Une remise en culture sur des zones reconnues d'intérêt ornithologique.
- Une diminution des surfaces inondables.
- Une gestion de certains secteurs (base de loisirs) prenant insuffisamment en compte les enjeux ornithologiques.

4.4. DESIGNATION DU SITE

4.5. REGIME DE PROPRIETE

20 % : Région
10 % : département
70 % : privé

4.6. DOCUMENTATION

Centre Ornithologique Ile-de-France (1968-2004) - LE PASSER. Collection complète.

Centre Ornithologique Ile-de-France (CORIF). (1999) - Les sablières d'Isles-les-Villenoy (Seine-et-Marne). Demande de protection par Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope. Rapport dactylographié. 53 p.

Centre Ornithologique Ile-de-France (CORIF). (2003). Suivi ornithologique des propriétés régionales de l'Agence des Espaces Verts. Programme 2002. 127 p.

Centre Ornithologique Ile-de-France (CORIF). Agence des Espaces Verts de la Région Ile-de-France (AEV). (2005). Domaine régional du Grand-Voyeux. Inventaire ornithologique et propositions d'aménagements. 52 p.

Centre Ornithologique Ile-de-France (CORIF). Direction Régionale de l'Environnement d'Ile-de-France (DIREN Ile-de-France) (2005). Boucle de Jablines. Etude ornithologique. Propositions d'aménagements et de gestion. 79 p.

LE MARECHAL, P. & LESAFFRE, G. (2000). Les Oiseaux d'Ile-de-France. L'avifaune de Paris et de sa région. Delachaux et Niestlé. Paris. 343 p.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.7. HISTORIQUE

5. PROTECTION DU SITE ET RELATIONS AVEC CORINE

5.1. TYPES DE PROTECTION aux niveaux national et regional

CODE	% COUVERT.
FR05	6

5.2. RELATION AVEC D'AUTRES SITES PROTEGES

désignés aux niveaux national ou régional:

TYPE CODE	NOM DU SITE	TYPE DE CHEVAUCHEMENT	% COUVERT.
FR05	Charmentray - Trilbardou	+	6

désignés au niveau international:

5.3. RELATION AVEC DES SITES CORINE BIOTOPES

6. IMPACTS ET ACTIVITES SUR LE SITE ET AUX ALENTOURS

6.1. IMPACTS ET ACTIVITES GENERAUX ET PROPORTION DE LA SUPERFICIE DU SITE AFFECTE

IMPACTS ET ACTIVITÉS SUR LE SITE

CODE	INTENSITÉ	% DU SITE	INFLUENCE
622	A B C	100	+ 0 -
720	A B C	10	+ 0 -
853	A B C	5	+ 0 -
967	A B C	100	+ 0 -
102	A B C	20	+ 0 -
160	A B C	50	+ 0 -
220	A B C	1	+ 0 -
501	A B C	100	+ 0 -
600	A B C	50	+ 0 -

IMPACTS ET ACTIVITÉS AUX ALENTOURS du site

CODE	INTENSITÉ	INFLUENCE
401	A B C	+ 0 -
402	A B C	+ 0 -
410	A B C	+ 0 -
502	A B C	+ 0 -
503	A B C	+ 0 -
702	A B C	+ 0 -
710	A B C	+ 0 -

6.2. GESTION DU SITE

ORGANISME RESPONSABLE DE LA GESTION DU SITE

GESTION DU SITE ET PLANS

Un document d'objectifs sera réalisé pour ce site. Les orientations porteront notamment sur :

- la préservation et la gestion des milieux ouverts favorables aux espèces telles que l'Oedionème criard,
- la préservation et la gestion des zones humides naturelles et artificielles favorables à l'avifaune, notamment aux laridés et anatidés hivernants.

7. CARTE DU SITE

Carte physique

<i>N° NATIONAL DE LA CARTE</i>	<i>ECHELLE</i>	<i>PROJECTION</i>	<i>DONNEES NUMERISEES DISPONIBLES(*)</i>
SCAN 25	25000	Lambert Conformal Nord (FR)	Logiciel MAPINFO. Numérisation sur fond de plan Raster SCAN25 IGN 2002

() Référence à l'existence de données numérisées*

Photographie(s) aérienne(s) jointe(s):

8. DIAPOSITIVES

1 INVENTAIRE DES ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE et FLORISTIQUE Ministère de l'Environnement / IFEN / Service du Patrimoine Naturel - MNHN Zone mise à jour le 03/08/2010 -- PDF Généré le 01/10/2010		0-TYPE DE PROCÉDURE Nouvelle Zone																																																																																				
1-RÉGION ADMINISTRATIVE Ile-de-France	2-IDENTIFIANT RÉGIONAL et TYPE DE ZONE Code régional : 93051001 / Zone de type : 1	IDENTIFIANT NATIONAL 110020462																																																																																				
3-NOM DE LA ZONE MARES ET BOISEMENTS DE LA BUTTE VERTE		4-ANNÉE DE DESCRIPTION 01/01/2005 ANNÉE DE MISE A JOUR																																																																																				
5-LOCALISATION a) Département(s) et commune(s) : - NOISY-LE-GRAND (93051) b) Altitude(s): 97 m à m. c) Superficie: 6.26 hectares.																																																																																						
6-RÉDACTEUR(S) DE LA FICHE - Olivier ROGER (OGE)																																																																																						
7-TYPOLOGIE DES MILIEUX a) Milieux déterminants <table border="1"> <thead> <tr> <th>NM_SFFZN</th> <th>CD CB*</th> <th>Libellé</th> <th>Source</th> <th>Surface*</th> <th>Observation*</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>110020462</td> <td>22</td> <td>Eaux douces stagnantes</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>110020462</td> <td>22.4</td> <td>Végétations aquatiques</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>110020462</td> <td>22.414</td> <td>Colonies d'utriculaires</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>110020462</td> <td>41.2</td> <td>Chênales-charmaies</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> b) Milieux autres <table border="1"> <thead> <tr> <th>NM_SFFZN</th> <th>CD CB*</th> <th>Libellé</th> <th>Source</th> <th>Surface*</th> <th>Observation*</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>110020462</td> <td>22.42</td> <td>Végétations enracinées immergées</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>110020462</td> <td>22.43</td> <td>Végétations enracinées flottantes</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>110020462</td> <td>44.1</td> <td>Formations riveraines de saules</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>110020462</td> <td>87.1</td> <td>Terrains en friche</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> c) Milieux périphériques <table border="1"> <thead> <tr> <th>NM_SFFZN</th> <th>CD CB*</th> <th>Libellé</th> <th>Source</th> <th>Surface*</th> <th>Observation*</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>110020462</td> <td>84.3</td> <td>Petits bois, bosquets</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>110020462</td> <td>85</td> <td>Parcs urbains et grands jardins</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>110020462</td> <td>86.1</td> <td>Villes</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			NM_SFFZN	CD CB*	Libellé	Source	Surface*	Observation*	110020462	22	Eaux douces stagnantes				110020462	22.4	Végétations aquatiques				110020462	22.414	Colonies d'utriculaires				110020462	41.2	Chênales-charmaies				NM_SFFZN	CD CB*	Libellé	Source	Surface*	Observation*	110020462	22.42	Végétations enracinées immergées				110020462	22.43	Végétations enracinées flottantes				110020462	44.1	Formations riveraines de saules				110020462	87.1	Terrains en friche				NM_SFFZN	CD CB*	Libellé	Source	Surface*	Observation*	110020462	84.3	Petits bois, bosquets				110020462	85	Parcs urbains et grands jardins				110020462	86.1	Villes			
NM_SFFZN	CD CB*	Libellé	Source	Surface*	Observation*																																																																																	
110020462	22	Eaux douces stagnantes																																																																																				
110020462	22.4	Végétations aquatiques																																																																																				
110020462	22.414	Colonies d'utriculaires																																																																																				
110020462	41.2	Chênales-charmaies																																																																																				
NM_SFFZN	CD CB*	Libellé	Source	Surface*	Observation*																																																																																	
110020462	22.42	Végétations enracinées immergées																																																																																				
110020462	22.43	Végétations enracinées flottantes																																																																																				
110020462	44.1	Formations riveraines de saules																																																																																				
110020462	87.1	Terrains en friche																																																																																				
NM_SFFZN	CD CB*	Libellé	Source	Surface*	Observation*																																																																																	
110020462	84.3	Petits bois, bosquets																																																																																				
110020462	85	Parcs urbains et grands jardins																																																																																				
110020462	86.1	Villes																																																																																				
8-COMPLÉMENTS DESCRIPTIFS a) Géomorphologie - 61 Plateau b) Activités humaines - 07 Tourisme et loisirs - 09 Urbanisation discontinue, agglomération - 12 Circulation routière ou autoroutière c) Statuts de propriété - 30 Domaine communal d) Mesures de protection - 17 Zone ND du POS - 18 Espace Classé Boisé e) Délimitations - 01 Répartition des espèces (faune, flore) - 02 Répartition et agencement des habitats - 04 Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage f) Autres inventaires																																																																																						

9-FACTEURS INFLUENÇANT L'ÉVOLUTION DE LA ZONE

- 131 Route - 150 Dépôts de matériaux, décharges - 610 Sports et loisirs de plein-air - 820 Atterrissements, envasement, assèchement

10-CRITÈRES D'INTÉRÊT

a) Patrimonial

- 10 Ecologique - 20 Faunistique - 24 Amphibiens - 30 Floristique - 36 Phanérogames

b) Fonctionnel

- 60 Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales

c) Complémentaire

11-BILAN DES CONNAISSANCES CONCERNANT LES ESPECES

Mammifères	Oiseaux	Reptiles	Amphibiens	Poissons	Insectes	Autres Invertébrés	Phanérogames	Ptéridophytes	Bryophytes	Algues	Champignons	Lichens	Habitats
Nulle	Nulle	Nulle	Bon	Nulle	Nulle	Nulle	Faible	Nulle	Nulle	Nulle	Nulle	Nulle	Nulle

12-CRITÈRES DE DÉLIMITATION DE LA ZONE

- Le périmètre de la ZNIEFF inclut les deux entités naturelles réparties de part et d'autre de la chaussée. Il englobe les deux mares et les habitats terrestres des amphibiens. Nous avons exclu les zones les plus anthropisées, à savoir le restaurant et la zone de stationnement, le parc urbain et les voies de déplacement.

13-COMMENTAIRE GÉNÉRAL

- L'intérêt de cette ZNIEFF est de regrouper quatre espèces de Tritons et deux plantes protégées au niveau régional. Cette ZNIEFF se compose de deux entités. Au nord de la chaussée, nous avons une mare ouverte dont les berges relativement douces permettent à une végétation spécifique de s'installer (roseaux, massettes, joncs...). Cette mare est un lieu de reproduction pour les amphibiens et pour l'Utriculaire citrine (population abondante). Sur le pourtour de cette mare, le boisement est lâche et la gestion, dans un esprit de parc urbain, permet peu à la végétation herbacée, spécifique des milieux forestiers, de s'exprimer. Au sud de la chaussée, nous avons une mare à berges en pente douce dans un contexte plus forestier (fond tapissé par les feuilles, colonisation par les saules). Ce site est également favorable à la reproduction des amphibiens. Sur le pourtour, le boisement plus dense permet à une flore caractéristique des milieux forestiers de se développer.

14-SOURCES/INFORMATEURS

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Inventeur	Les amis naturalistes du coteau d'Avron (ANCA)		
Inventeur	OGE (ROGER O.)		
Bibliographie	ANCA	2004	Modernisation des ZNIEFF de Seine-Saint-Denis - Contribution de l'association. DIREN Île-de-France, 24 p.

INVENTAIRE DES ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE et FLORISTIQUE

Ministère de l'Environnement /IFEN /Service du Patrimoine Naturel - MNHN

Zone mise à jour le 03/08/2010 -- PDF Généré le 01/10/2010

0-TYPE DE PROCÉDURE Nouvelle Zone	IDENTIFIANT NATIONAL 110020462
1-RÉGION ADMINISTRATIVE Ile-de-France	2-IDENTIFIANT RÉGIONAL et TYPE DE ZONE Code régional : 93051001 / Zone de type : 1
3-NOM DE LA ZONE MARES ET BOISEMENTS DE LA BUTTE VERTE	

LISTE D'ESPÈCES 2a : ESPÈCES DÉTERMINANTES

NM_SFFZN	CDE ESP*	NOM ESPECE	Statut(s) Chorologique	Statut(s) biologique	SOURCE	D.A*	Ab.I	Ab.S	Observation
110020462	123773	Sison amomum L.		• Reproducteur ou présumée telle	Les amis naturalistes du coteau d'Avron (ANCA)				2004
110020462	121	Triturus alpestris (Laurenti, 1768)		• Reproducteur ou présumée telle	Les amis naturalistes du coteau d'Avron (ANCA)				2004
110020462	128307	Utricularia australis R.Br.		• Reproducteur ou présumée telle	OGE (ROGER O.)				2005

* CDE ESP : CODE ESPÈCE

D.A. : Degré d'abondance

Ab.I : Abondance inférieure estimée

Ab.S : Abondance supérieure estimée

Observation : Période d'observation

LISTE D'ESPÈCES 2c : AUTRES ESPÈCES

NM_SFFZN	CDE ESP*	NOM ESPECE	Statut(s) Chorologique	Statut(s) biologique	SOURCE	D.A*	Ab.I	Ab.S	Observation
* CDE ESP : CODE ESPECE D.A : Degré d'abondance Ab.I : Abondance inférieure estimée Ab.S : Abondance supérieure estimée Observation : Période d'observation									
110020462	139	Triturus cristatus (Laurenti, 1768)		• Reproducteur ou présumé telle	Les amis naturalistes du coteau d'Avron (ANCA)				2004
110020462	155	Triturus helveticus (Razoumowsky, 1789)		• Reproducteur ou présumé telle	Les amis naturalistes du coteau d'Avron (ANCA)				2004
110020462	179	Triturus vulgaris (Linnaeus, 1758)		• Reproducteur ou présumé telle	Les amis naturalistes du coteau d'Avron (ANCA)				2004

<p>0-TYPE DE PROCÉDURE Nouvelle Zone</p>	<p>IDENTIFIANT NATIONAL 110020462</p>	
<p>1-RÉGION ADMINISTRATIVE Ile-de-France</p>	<p>2-IDENTIFIANT RÉGIONAL et TYPE DE ZONE Code régional : 93051001 / Zone de type : 1</p>	<p>3-NOM DE LA ZONE MARES ET BOISEMENTS DE LA BUTTE VERTE</p>

LISTE D'ESPÈCES À STATUT DE PROTECTION

NM_SFFZN	CODE ESPÈCE	NOM ESPÈCE	TYPE ESP*	Protection nationale	Directive Oiseaux		Directive habitats	
					Annexe I	Annexe II	Annexe IV	Annexe V
110020462	139	Triturus cristatus (Laurenti, 1768)	A	• Amphibiens et Reptiles protégés Article 2	oui	oui		

*TYPE ESP : Statut D.déterminant ou A.autre

1 INVENTAIRE DES ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE et FLORISTIQUE Ministère de l'Environnement / IFEN / Service du Patrimoine Naturel - MNHN Zone mise à jour le 03/08/2010 -- PDF Généré le 01/10/2010		0-TYPE DE PROCÉDURE Nouvelle Zone																																																																																																																								
1-RÉGION ADMINISTRATIVE Ile-de-France	2-IDENTIFIANT RÉGIONAL et TYPE DE ZONE Code régional : 93051002 / Zone de type : 1	IDENTIFIANT NATIONAL 110020420																																																																																																																								
3-NOM DE LA ZONE BOIS SAINT-MARTIN		4-ANNÉE DE DESCRIPTION 01/01/2005 ANNÉE DE MISE A JOUR																																																																																																																								
5-LOCALISATION a) Département(s) et commune(s) : - CHAMPS-SUR-MARNE (77083) - NOISY-LE-GRAND (93051) - PLESSIS-TREVISE (94059) - VILLIERS-SUR-MARNE (94079) b) Altitude(s): 92 m à 113 m. c) Superficie: 288.8 hectares.																																																																																																																										
6-RÉDACTEUR(S) DE LA FICHE - Olivier ROGER																																																																																																																										
7-TYPOLOGIE DES MILIEUX a) Milieux déterminants <table border="1"> <thead> <tr> <th>NM_SFFZN</th> <th>CD CB*</th> <th>Libellé</th> <th>Source</th> <th>Surface*</th> <th>Observation*</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="6">* CD CB : code habitat (anciennement CD_TYPO) Surface : Surface indicative en % Observation : Période d'observation</td> </tr> <tr> <td>110020420</td> <td>22</td> <td>Eaux douces stagnantes</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>110020420</td> <td>22.3</td> <td>Communautés amphibiens</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>110020420</td> <td>22.41</td> <td>Végétations flottant librement</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>110020420</td> <td>41.5</td> <td>Chênaies acidiphiles</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>110020420</td> <td>53.11</td> <td>Phragmitaies</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>110020420</td> <td>53.2</td> <td>Communautés à grandes laïches</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>110020420</td> <td>87</td> <td>Terrains en friche et terrains vagues</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>110020420</td> <td>87.1</td> <td>Terrains en friche</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> b) Milieux autres <table border="1"> <thead> <tr> <th>NM_SFFZN</th> <th>CD CB*</th> <th>Libellé</th> <th>Source</th> <th>Surface*</th> <th>Observation*</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="6">* CD CB : code habitat (anciennement CD_TYPO) Surface : Surface indicative en % Observation : Période d'observation</td> </tr> <tr> <td>110020420</td> <td>22.42</td> <td>Végétations enracinées immergées</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>110020420</td> <td>22.43</td> <td>Végétations enracinées flottantes</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>110020420</td> <td>38</td> <td>Prairies mésophiles</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>110020420</td> <td>41.2</td> <td>Chênaies-charmaies</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> c) Milieux périphériques <table border="1"> <thead> <tr> <th>NM_SFFZN</th> <th>CD CB*</th> <th>Libellé</th> <th>Source</th> <th>Surface*</th> <th>Observation*</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="6">* CD CB : code habitat (anciennement CD_TYPO) Surface : Surface indicative en % Observation : Période d'observation</td> </tr> <tr> <td>110020420</td> <td>41</td> <td>Forêts caducifoliées</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>110020420</td> <td>86.1</td> <td>Villes</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			NM_SFFZN	CD CB*	Libellé	Source	Surface*	Observation*	* CD CB : code habitat (anciennement CD_TYPO) Surface : Surface indicative en % Observation : Période d'observation						110020420	22	Eaux douces stagnantes				110020420	22.3	Communautés amphibiens				110020420	22.41	Végétations flottant librement				110020420	41.5	Chênaies acidiphiles				110020420	53.11	Phragmitaies				110020420	53.2	Communautés à grandes laïches				110020420	87	Terrains en friche et terrains vagues				110020420	87.1	Terrains en friche				NM_SFFZN	CD CB*	Libellé	Source	Surface*	Observation*	* CD CB : code habitat (anciennement CD_TYPO) Surface : Surface indicative en % Observation : Période d'observation						110020420	22.42	Végétations enracinées immergées				110020420	22.43	Végétations enracinées flottantes				110020420	38	Prairies mésophiles				110020420	41.2	Chênaies-charmaies				NM_SFFZN	CD CB*	Libellé	Source	Surface*	Observation*	* CD CB : code habitat (anciennement CD_TYPO) Surface : Surface indicative en % Observation : Période d'observation						110020420	41	Forêts caducifoliées				110020420	86.1	Villes			
NM_SFFZN	CD CB*	Libellé	Source	Surface*	Observation*																																																																																																																					
* CD CB : code habitat (anciennement CD_TYPO) Surface : Surface indicative en % Observation : Période d'observation																																																																																																																										
110020420	22	Eaux douces stagnantes																																																																																																																								
110020420	22.3	Communautés amphibiens																																																																																																																								
110020420	22.41	Végétations flottant librement																																																																																																																								
110020420	41.5	Chênaies acidiphiles																																																																																																																								
110020420	53.11	Phragmitaies																																																																																																																								
110020420	53.2	Communautés à grandes laïches																																																																																																																								
110020420	87	Terrains en friche et terrains vagues																																																																																																																								
110020420	87.1	Terrains en friche																																																																																																																								
NM_SFFZN	CD CB*	Libellé	Source	Surface*	Observation*																																																																																																																					
* CD CB : code habitat (anciennement CD_TYPO) Surface : Surface indicative en % Observation : Période d'observation																																																																																																																										
110020420	22.42	Végétations enracinées immergées																																																																																																																								
110020420	22.43	Végétations enracinées flottantes																																																																																																																								
110020420	38	Prairies mésophiles																																																																																																																								
110020420	41.2	Chênaies-charmaies																																																																																																																								
NM_SFFZN	CD CB*	Libellé	Source	Surface*	Observation*																																																																																																																					
* CD CB : code habitat (anciennement CD_TYPO) Surface : Surface indicative en % Observation : Période d'observation																																																																																																																										
110020420	41	Forêts caducifoliées																																																																																																																								
110020420	86.1	Villes																																																																																																																								
8-COMPLÉMENTS DESCRIPTIFS a) Géomorphologie - 30 Mare, mardelle - 61 Plateau b) Activités humaines - 02 Sylviculture - 05 Chasse c) Statuts de propriété - 01 Propriété privée (personne physique) d) Mesures de protection																																																																																																																										

1

- 38 Arrêté Préfectoral de Biotope

e) Délimitations

- 01 Répartition des espèces (faune, flore) - 02 Répartition et agencement des habitats - 04 Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

f) Autres inventaires**9-FACTEURS INFLUENÇANT L'ÉVOLUTION DE LA ZONE**

- 110 Habitat humain, zones urbanisées - 463 Fauchage, fenaison - 620 Chasse - 724 Limitations, tirs sélectifs - 820 Atterrissements, envasement, assèchement - 915 Fermeture du milieu

10-CRITÈRES D'INTÉRÊT**a) Patrimonial**

- 10 Ecologique - 20 Faunistique - 22 Insectes - 24 Amphibiens - 25 Reptiles - 30 Floristique - 35 Ptéridophytes - 36 Phanérogames

b) Fonctionnel

- 60 Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales - 63 Zone particulière d'alimentation - 64 Zone particulière liée à la reproduction

c) Complémentaire**11-BILAN DES CONNAISSANCES CONCERNANT LES ESPÈCES**

Mammifères	Oiseaux	Reptiles	Amphibiens	Poissons	Insectes	Autres Invertébrés	Phanérogames	Ptéridophytes	Bryophytes	Algues	Champignons	Lichens	Habitats
Moyen	Faible	Faible	Faible	Nulle	Faible	Nulle	Faible	Faible	Nulle	Nulle	Nulle	Nulle	Nulle

12-CRITÈRES DE DÉLIMITATION DE LA ZONE

- Les limites de la ZNIEFF sont calées sur les limites de la propriété privée, au nord et au sud, et sur le GR à l'est. Elles excluent l'ensemble des secteurs urbanisés. Au nord, le périmètre a été élargi afin d'intégrer les fiches qui regroupent plusieurs espèces remarquables.

13-COMMENTAIRE GÉNÉRAL

- Il s'agit du dernier grand boisement privé de la petite couronne, qui n'a pas subi les atteintes de l'urbanisation. Un réseau de mares riches en amphibiens et une grande prairie fauchée annuellement sont les atouts principaux du site pour la faune. Le substrat sableux induit la croissance de nombreuses espèces acidiphiles, dont certaines remarquables qui sont liées aux landes et aux chênaies acidiphiles. Plusieurs espèces d'intérêt ont également été recensées au sein des mares ou sur les berges de ces dernières. La proximité de la nappe dans certains secteurs favorise la croissance des plantes plus spécifiques des milieux marécageux, voire paratourbeux.

14-SOURCES/INFORMATEURS

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Inventeur	CBNBP (FILOCHE S.)		
Inventeur	LE CHATREUX C.		
Inventeur	ARNAL G., NAWROT O.		
Inventeur	OGE (ROGER O.)		
Inventeur	OGE (SPANNEUT L.)		
Inventeur	DOARE C.		
Inventeur	DOARE C., LE CHATREUX C., VIGNON V.		
Inventeur	FRESNEAU F.		
Inventeur	CBNBP (NAWROT O.)		
Inventeur	VIGNON V.		
Inventeur	CBNBP (ARNAL G.)		

INVENTAIRE DES ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE et FLORISTIQUE

Ministère de l'Environnement /IFEN /Service du Patrimoine Naturel - MNHN

Zone mise à jour le 03/08/2010 -- PDF Généré le 01/10/2010

0-TYPE DE PROCÉDURE Nouvelle Zone	1-RÉGION ADMINISTRATIVE Ile-de-France	2-IDENTIFIANT RÉGIONAL et TYPE DE ZONE Code régional : 93051002 / Zone de type : 1	3-NOM DE LA ZONE BOIS SAINT-MARTIN	IDENTIFIANT NATIONAL 110020420
--------------------------------------	--	---	---------------------------------------	-----------------------------------

LISTE D'ESPÈCES 2a : ESPÈCES DÉTERMINANTES

NM_SFFZN	CDE ESP*	NOM ESPECE	Statut(s) Chorologique	Statut(s) biologique	SOURCE	D.A*	Ab.I	Ab.S	Observation
	* CDE ESP : CODE ESPÈCE	D.A. : Degré d'abondance	Ab.I. : Abondance inférieure estimée	Ab.S. : Abondance supérieure estimée	Observation : Période d'observation				
110020420	82335	Anagallis minima (L.) E.H.L.Krause		* Reproducteur ou présumée telle	CBNBP (FILOCHE S.)				2002
110020420	88493	Carex elongata L.		* Reproducteur ou présumée telle	CBNBP (FILOCHE S.)				2007
110020420	88840	Carex rostrata Stokes		* Reproducteur ou présumée telle	CBNBP (FILOCHE S.)				2002
110020420	66157	Chorthippus albomarginatus (De Geer, 1773)		* Reproducteur ou présumée telle	OGE (SPANNEUT L.)				2005
110020420	133969	Dryopteris affinis (Lowe) Fraser-Jenk. subsp. borrieri (Newman) Fraser-Jenk.		* Reproducteur ou présumée telle	CBNBP (FILOCHE S.)				2002
110020420	65910	Gryllus campestris Linnaeus, 1758		* Reproducteur ou présumée telle	OGE (ROGER O.)				2005
110020420	77686	Lacerta viridis (Laurenti, 1768)		* Reproducteur ou présumée telle	OGE (SPANNEUT L.)				2005.
110020420	106435	Lobelia urens L.		* Reproducteur ou présumée telle	OGE (ROGER O.)				2005
110020420	65839	Mantis religiosa (Linnaeus, 1758)		* Reproducteur ou présumée telle	OGE (SPANNEUT L.)				2005
110020420	53700	Melanargia galathea (Linnaeus, 1758)		* Reproducteur ou présumée telle	OGE (SPANNEUT L.)				2004
110020420	65722	Melipotera roeselii (Hagenbach, 1822)		* Reproducteur ou présumée telle	OGE (SPANNEUT L.)				2005
110020420	112853	Peucedanum gallicum Latour.		* Reproducteur ou présumée telle	OGE (ROGER O.)				2005
110020420	65711	Platydes tessellata (Charpentier, 1825)		* Reproducteur ou présumée telle	OGE (SPANNEUT L.)				2005

LISTE D'ESPÈCES 2c : AUTRES ESPÈCES

NM_SFFZN	CDE ESP*	NOM ESPÈCE	Statut(s) Chorologique	Statut(s) biologique	SOURCE	D.A*	Ab.I	Ab.S	Observation
110020420	2895	Accipiter nisus (Linnaeus, 1758)		* Reproducteur ou présumée telle	OGE (SPANNEUT L.)		1		2005
110020420	65456	Aestina affinis Vander Linden, 1820		* Reproducteur ou présumée telle	OGE (SPANNEUT L.)				2005
110020420	259	Bufo bufo (Linnaeus, 1758)		* Reproducteur ou présumée telle	DOARE C., LE CHATREUX C., VIGNON V;				2004
110020420	12338	Cerambyx scopoli Fuessly, 1775		* Reproducteur ou présumée telle	OGE (ROGER O.)		1		2004
110020420	3608	Dryocopus maritimus (Linnaeus, 1758)		* Reproducteur ou présumée telle	OGE (SPANNEUT L.)		2		2005
110020420	60360	Eptesicus serotinus (Schreber, 1774)		* Reproducteur ou présumée telle	FRESNEAU F.				2004
110020420	4167	Locustella naevia (Boddaert, 1783)		* Reproducteur ou présumée telle	OGE (SPANNEUT L.)		1		2004
110020420	109126	Myosurus minimus L.		* Reproducteur ou présumée telle	CBNBP (FILOCHE S.)				2007
110020420	65284	Orfèstrum coerulescens (Fabricius, 1798)		* Reproducteur ou présumée telle	OGE (SPANNEUT L.)				2004
110020420	2832	Pernis apivorus (Linnaeus, 1758)		* Reproducteur ou présumée telle	OGE (SPANNEUT L.)		1		2005
110020420	310	Rana dalmatina Fitzinger, 1838		* Reproducteur ou présumée telle	DOARE C., LE CHATREUX C., VIGNON V;				2004
110020420	139	Triturus cristatus (Laurenti, 1768)		* Reproducteur ou présumée telle	DOARE C., LE CHATREUX C., VIGNON V;				2004
110020420	155	Triturus helveticus (Razoumowsky, 1789)		* Reproducteur ou présumée telle	DOARE C., LE CHATREUX C., VIGNON V;				2004
110020420	186	Triturus vulgaris ampelensis		* Reproducteur ou présumée telle	DOARE C., LE CHATREUX C., VIGNON V;				2004

* CDE ESP : CODE ESPÈCE

D.A : Degré d'abondance

Ab.I : Abondance inférieure estimée

Ab.S : Abondance supérieure estimée

Observation : Période d'observation

INVENTAIRE DES ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE et FLORISTIQUE

Ministère de l'Environnement //FEN //Service du Patrimoine Naturel - MNHN

Zone mise à jour le 03/08/2010 -- PDF Généré le 01/10/2010

<p>0-TYPE DE PROCÉDURE Nouvelle Zone</p>	<p>IDENTIFIANT NATIONAL 110020420</p>
<p>1-RÉGION ADMINISTRATIVE Ile-de-France</p>	<p>2-IDENTIFIANT RÉGIONAL et TYPE DE ZONE Code régional : 93051002 / Zone de type : 1</p>
<p>3-NOM DE LA ZONE BOIS SAINT-MARTIN</p>	

LISTE D'ESPÈCES À STATUT DE PROTECTION

NM_SFFZN	CODE ESPÈCE	NOM ESPÈCE	TYPE ESP*	Protection nationale	Directive Oiseaux		Directive habitats	
					Annexe I	Annexe II	Annexe IV	Annexe V
110020420	259	Bufo bufo (Linnaeus, 1758)	A					
110020420	3608	Dryocopus martius (Linnaeus, 1758)	A		oui			
110020420	60360	Eptesicus serotinus (Schreber, 1774)	A				oui	
110020420	2832	Pernis apivorus (Linnaeus, 1758)	A		oui			
110020420	310	Rana dalmatina Fitzinger, 1838	A				oui	
110020420	139	Triturus cristatus (Laurenti, 1768)	A			oui	oui	

*TYPE ESP : Statut Déterminant ou Autre

1

**INVENTAIRE DES ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE et FLORISTIQUE**

Ministère de l'Environnement / IFEN / Service du Patrimoine Naturel - MNHN

Zone mise à jour le 03/08/2010 -- PDF Généré le 01/10/2010

0-TYPE DE PROCÉDURE

Modernisation de Zone

1-RÉGION ADMINISTRATIVE

Ile-de-France

2-IDENTIFIANT RÉGIONAL et TYPE DE ZONE

Code régional : 77162022 / Zone de type : 2

IDENTIFIANT NATIONAL

110030018

3-NOM DE LA ZONE

BOIS DE SAINT-MARTIN ET BOIS DE CELIE

4-ANNÉE DE DESCRIPTION

01/01/1998

ANNÉE DE MISE A JOUR

01/01/2003

5-LOCALISATION

a) Département(s) et commune(s) :

- CHAMPS-SUR-MARNE (77083)
- EMERAINVILLE (77169)
- LOGNES (77258)
- NOISIEL (77337)
- NOISY-LE-GRAND (93051)

b) Altitude(s): 102 m à 110 m.

c) Superficie: 890.54 hectares.

6-RÉDACTEUR(S) DE LA FICHE

- Olivier ROGER

7-TYPOLOGIE DES MILIEUX

a) Milieux déterminants

NM_SFFZN	CD CB*	Libellé	Source	Surface*	Observation*
<small>* CD CB : code habitat (anciennement CD_TYPO) Surface : Surface indicative en % Observation : Période d'observation</small>					
110030018	22	Eaux douces stagnantes			
110030018	41.1	Hétraies			
110030018	41.27	Chênaies-charmaies et frênaies-charmaies calciphiles			
110030018	41.54	Chênaies aquitaino-ligériennes sur podzols			
110030018	44.9	Bois marécageux d'aulne, de saule et de myrte des marais			

Liste des Milieux déterminants des ZNIEFF de type 1 incluses

110020420	22	Eaux douces stagnantes			
110020420	22.3	Communautés amphibies			
110020420	22.41	Végétations flottant librement			
110020420	41.5	Chênaies acidiphiles			
110020420	53.11	Phragmitaies			
110020420	53.2	Communautés à grandes laïches			
110020420	87	Terrains en friche et terrains vagues			
110020420	87.1	Terrains en friche			

b) Milieux autres

NM_SFFZN	CD CB*	Libellé	Source	Surface*	Observation*
<small>* CD CB : code habitat (anciennement CD_TYPO) Surface : Surface indicative en % Observation : Période d'observation</small>					
110030018	22.4	Végétations aquatiques			
110030018	41.2	Chênaies-charmaies			
110030018	41.5	Chênaies acidiphiles			
110030018	87.1	Terrains en friche			
110030018	89.22	Fossés et petits canaux			

Liste des Milieux autres des ZNIEFF de type 1 incluses

110020420	22.42	Végétations enracinées immergées			
110020420	22.43	Végétations enracinées flottantes			
110020420	38	Prairies mésophiles			
110020420	41.2	Chênaies-charmaies			

1

c) Milieux périphériques

NM_SFFZN	CD CB*	Libellé	Source	Surface*	Observation*
* CD CB : code habitat (anciennement CD_TYPO) Surface : Surface indicative en % Observation : Période d'observation					
110030018	22	Eaux douces stagnantes			
110030018	24.1	Lits des rivières			
110030018	41	Forêts caducifoliées			
110030018	86.1	Villes			

Liste des Milieux périphériques des ZNIEFF de type 1 incluses

110020420	41	Forêts caducifoliées			
110020420	86.1	Villes			

8-COMPLÉMENTS DESCRIPTIFS

a) Géomorphologie

- 30 Mare, mardelle - 31 Etang - 61 Plateau - 71 Versant de faible pente

b) Activités humaines

- 02 Sylviculture - 04 Pêche - 05 Chasse - 07 Tourisme et loisirs - 12 Circulation routière ou autoroutière - 13 Circulation ferroviaire

c) Statuts de propriété

- 01 Propriété privée (personne physique) - 20 Collectivité territoriale - 51 Domaine privé régional

d) Mesures de protection

- 17 Zone ND du POS

e) Délimitations

- 01 Répartition des espèces (faune, flore) - 02 Répartition et agencement des habitats - 04 Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

f) Autres inventaires

9-FACTEURS INFLUENÇANT L'ÉVOLUTION DE LA ZONE

- 131 Route - 132 Autoroute - 250 Nuisances liées à la surfréquentation, au piétinement - 260 Vandalisme - 510 Coupes, abattages, arrachages et déboisements - 540 Entretien liés à la sylviculture, nettoyages, épandages - 820 Atterrissements, envasement, assèchement - 915 Fermeture du milieu

10-CRITÈRES D'INTÉRÊT

a) Patrimonial

- 10 Ecologique - 20 Faunistique - 22 Insectes - 26 Oiseaux - 30 Floristique - 35 Ptéridophytes - 36 Phanérogames

b) Fonctionnel

- 40 Fonctions de régulation hydraulique - 42 Ralentissement du ruissellement - 50 Fonctions de protection du milieu physique - 51 Role naturel de protection contre l'érosion des sols - 60 Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales - 61 Corridor écologique, zone de passages, zone d'échanges - 64 Zone particulière liée à la reproduction

c) Complémentaire

- 81 Paysager - 86 Historique

11-BILAN DES CONNAISSANCES CONCERNANT LES ESPÈCES

Mammifères	Oiseaux	Reptiles	Amphibiens	Poissons	Insectes	Autres Invertébrés	Phanérogames	Ptéridophytes	Bryophytes	Algues	Champignons	Lichens	Habitats
Nulle	Faible	Nulle	Faible	Nulle	Faible	Nulle	Faible	Faible	Nulle	Nulle	Nulle	Nulle	Nulle

12-CRITÈRES DE DÉLIMITATION DE LA ZONE

13-COMMENTAIRE GÉNÉRAL

14-SOURCES/INFORMATEURS

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Inventeur	ROGER O.		
Inventeur	DUMAND J.		
Inventeur	BARTH F., DUMAND J.		
Bibliographie	AIRELE	2001	Expertise écologique de la forêt de Célie. Agence des Espaces verts. 120 p. + planches photographiques.
Bibliographie	OGE	1993	Etude de la Faune et de la Flore de la ZAC de la plaine de Gibraltar à Champs-sur-Marne. Rapport non publié 32p.
Bibliographie	OGE	1998	Révision du plan d'occupation des sols de la commune de Champs-sur-Marne. Incidence sur la faune et sur la flore et les milieux. Commune de Champs-sur-Marne, 20p + annexes
Inventeur	EDELSTEIN S.		
Inventeur	ASMODE J.-F.		
Inventeur	ROGER O.		
Inventeur	EDELSTEIN S.		
Inventeur	Centre ornithologique d'Ile-de-France (CORIF)		

INVENTAIRE DES ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE et FLORISTIQUE

Ministère de l'Environnement /FEN /Service du Patrimoine Naturel - MNHN

Zone mise à jour le 03/08/2010 - PDF Généré le 01/10/2010

1-RÉGION ADMINISTRATIVE Ile-de-France		2-IDENTIFIANT RÉGIONAL et TYPE DE ZONE Code régional : 77162022 / Zone de type : 2		3-NOM DE LA ZONE BOIS DE SAINT-MARTIN ET BOIS DE CELIE		0-TYPE DE PROCÉDURE Modernisation de Zone	
110030018		IDENTIFIANT NATIONAL 110030018					

LISTE D'ESPÈCES 2a : ESPÈCES DÉTERMINANTES

NM_SFFZN	CDE ESP*	NOM ESPÈCE	Statut(s) Chorologique	Statut(s) biologique	SOURCE	D.A*	Ab.I	Ab.S	Observation
			Ab.I : Abondance inférieure estimée	Ab.S : Abondance supérieure estimée	Observation : Période d'observation				
110030018	4187	Acrocephalus schoenobaenus (Linnaeus, 1758)		• Reproducteur ou présumé telle	ASMODE J.-F.				1993
110030018	133969	Dryopteris affinis (Lowe) Fraser-Jenk. subsp. borrei (Newman) Fraser-Jenk.		• Reproducteur ou présumé telle	EDELSTEIN S.				1998
110030018	147630	Helleborus viridis L. var. occidentalis P.Fourn.		• Reproducteur ou présumé telle	EDELSTEIN S.				1998
110030018	65722	Metrioptera roeselli (Hagenbach, 1822)		• Reproducteur ou présumé telle	ASMODE J.-F.				1992
110030018	115041	Polystichum aculeatum (L.) Roth		• Reproducteur ou présumé telle	EDELSTEIN S.				1998
110030018	115076	Polystichum setiferum (Forsk.) T. Moore ex Woyyn.		• Reproducteur ou présumé telle	ROGER O.				2003
110030018	121606	Scilla bifolia L.		• Reproducteur ou présumé telle	EDELSTEIN S.				1998
110030018	126276	Thelypteris palustris Schott		• Reproducteur ou présumé telle	EDELSTEIN S.				1998
110030018	128062	Typha angustifolia L.		• Reproducteur ou présumé telle	EDELSTEIN S.				1998

Liste des espèces déterminantes des ZNIEFF de type 1 incluses

110020420	82335	Anagallis minima (L.) E.H.L.Krause		• Reproducteur ou présumé telle	CBNBP (FILOCHE S.)				2002
110020420	88493	Carex elongata L.		• Reproducteur ou présumé telle	CBNBP (FILOCHE S.)				2007
110020420	88840	Carex rostrata Stokes		• Reproducteur ou présumé telle	CBNBP (FILOCHE S.)				2002

110020420	66157	<i>Chorthippus albomarginatus</i> (De Geer, 1773)	• Reproducteur ou présumée telle	OGE (SPANNEUT L.)			2005
110020420	133969	<i>Dryopteris affinis</i> (Lowe) Fraser-Jenk. subsp. <i>borteri</i> (Newman) Fraser-Jenk.	• Reproducteur ou présumée telle	CBNBP (FILOCHE S.)			2002
110020420	65910	<i>Gryllus campestris</i> Linnaeus, 1758	• Reproducteur ou présumée telle	OGE (ROGER O.)			2005
110020420	77686	<i>Lacerta viridis</i> (Laurenti, 1768)	• Reproducteur ou présumée telle	OGE (SPANNEUT L.)			2005
110020420	106435	<i>Lobelia urens</i> L.	• Reproducteur ou présumée telle	OGE (ROGER O.)			2005
110020420	65839	<i>Mantis religiosa</i> (Linnaeus, 1758)	• Reproducteur ou présumée telle	OGE (SPANNEUT L.)			2005
110020420	53700	<i>Melanargia galathea</i> (Linnaeus, 1758)	• Reproducteur ou présumée telle	OGE (SPANNEUT L.)			2004
110020420	65722	<i>Metrioptera roeselii</i> (Hagenbach, 1822)	• Reproducteur ou présumée telle	OGE (SPANNEUT L.)			2005
110020420	112853	<i>Peucedanum gallicum</i> Latour.	• Reproducteur ou présumée telle	OGE (ROGER O.)			2005
110020420	65711	<i>Platycleis tessellata</i> (Charpentier, 1825)	• Reproducteur ou présumée telle	OGE (SPANNEUT L.)			2005
110020420	65882	<i>Ruspolia nitidula</i> (Scopoli, 1786)	• Reproducteur ou présumée telle	OGE (SPANNEUT L.)			2005
110020420	124319	<i>Sorbus domestica</i> L.	• Reproducteur ou présumée telle	OGE (ROGER O.)			2005
110020420	124707	<i>Spirodela polyrhiza</i> (L.) Schield.	• Reproducteur ou présumée telle	CBNBP (FILOCHE S.)			2002
110020420	65192	<i>Symplocma fusca</i> (Vander Linden, 1820)	• Reproducteur ou présumée telle	OGE (SPANNEUT L.)			2005
110020420	121	<i>Triturus alpestris</i> (Laurenti, 1768)	• Reproducteur ou présumée telle	DOARE C., LE CHATREUX C., VIGNON V.			2004
110020420	128171	<i>Ulmus laevis</i> Pall.	• Reproducteur ou présumée telle	ARNAL G., NAWROT O.			2001
110020420	247058	<i>Zygaena flitpendulae</i> (Linnaeus, 1758)	• Reproducteur ou présumée telle	OGE (SPANNEUT L.)			2005

LISTE DESPÈCES 2c : AUTRES ESPÈCES

NM_SFFZN	CDE ESP*	NOM ESPÈCE	Statut(s) Chorologique	Statut(s) biologique	SOURCE	D.A*	Ab.I	Ab.S	Observation
110030018	80639	Agrostis gigantea Roth		• Reproducteur ou présumée telle	EDELSTEIN S.				1998
110030018	80857	Aira caryophyllea L.		• Reproducteur ou présumée telle	EDELSTEIN S.				1998
110030018	84110	Arum italicum Mill.		• Reproducteur ou présumée telle	ROGER O.				2003
110030018	84524	Asplenium scolopendrium L.		• Reproducteur ou présumée telle	ROGER O.				2003
110030018	84534	Asplenium trichomanes L.		• Reproducteur ou présumée telle	EDELSTEIN S.				1998
110030018	87742	Campanula trachelium L.		• Reproducteur ou présumée telle	EDELSTEIN S.				1998
110030018	87915	Cardamine flexuosa With.		• Reproducteur ou présumée telle	EDELSTEIN S.				1998
110030018	88491	Carex elata All.		• Reproducteur ou présumée telle	EDELSTEIN S.				1998
110030018	94693	Dianthus armeria L.		• Reproducteur ou présumée telle	EDELSTEIN S.				1995
110030018	3608	Dryocopus marilus (Linnaeus, 1758)		• Reproducteur ou présumée telle	Centre ornithologique d'Île-de-France (CORIF)				2001
110030018	95563	Dryopteris dilatata (Hoffm.) A.Gray		• Reproducteur ou présumée telle	ROGER O.				2003
110030018	98425	Festuca ovina L.		• Reproducteur ou présumée telle	EDELSTEIN S.				1998
110030018	102235	Hieracium murorum L.		• Reproducteur ou présumée telle	EDELSTEIN S.				1998
110030018	103734	Iris foetidissima L.		• Reproducteur ou présumée telle	EDELSTEIN S.				1998
110030018	109019	Myosotis discolor Pers.		• Reproducteur ou présumée telle	EDELSTEIN S.				1995

Observation : Période d'observation

Ab.S : Abondance supérieure estimée

Ab.I : Abondance inférieure estimée

D.A : Degré d'abondance

* CDE ESP : CODE ESPÈCE

110030018	109861	<i>Oenanthe aquatica</i> (L.) Poir.	• Reproducteur ou présumée telle	EDELSTEIN S.			1998
110030018	112421	<i>Paris quadrifolia</i> L.	• Reproducteur ou présumée telle	ROGER O.			2003
110030018	112853	<i>Peucedanum gallicum</i> Latour.	• Reproducteur ou présumée telle	EDELSTEIN S.			1998
110030018	4040	<i>Phoenicurus phoenicurus</i> (Linnaeus, 1758)	• Reproducteur ou présumée telle	Centre ornithologique d'Île-de-France (CORIF)			2001
110030018	114011	<i>Platanthera bifolia</i> (L.) Rich.	• Reproducteur ou présumée telle	EDELSTEIN S.			1998
110030018	116411	<i>Pulmonaria angustifolia</i> L.	• Reproducteur ou présumée telle	EDELSTEIN S.			1998
110030018	117951	<i>Rorippa sylvestris</i> (L.) Besser	• Reproducteur ou présumée telle	EDELSTEIN S.			1998
110030018	120732	<i>Samolus valerandi</i> L.	• Reproducteur ou présumée telle	EDELSTEIN S.			1998
110030018	121960	<i>Scorzonera humilis</i> L.	• Reproducteur ou présumée telle	EDELSTEIN S.			1998
110030018	121	<i>Triturus alpestris</i> (Laurenti, 1768)	• Reproducteur ou présumée telle	BARTH F., DUMAND J.			2003
110030018	179	<i>Triturus vulgaris</i> (Linnaeus, 1758)	• Reproducteur ou présumée telle	AIRELE - 2001 : Expertise écologique de la forêt de Célite. Agence des Espaces verts. 120 p. + planches photographiques.			2001
110030018	129477	<i>Vincetoxicum hirundinaria</i> Medik.	• Reproducteur ou présumée telle	EDELSTEIN S.			1998

Liste des autres espèces des ZNIEFF de type 1 incluses

110020420	2895	<i>Accipiter nisus</i> (Linnaeus, 1758)	• Reproducteur ou présumée telle	OGE (SPANNEUT L.)		1		2005
110020420	65456	<i>Aeshna affinis</i> Vander Linden, 1820	• Reproducteur ou présumée telle	OGE (SPANNEUT L.)				2005
110020420	259	<i>Bufo bufo</i> (Linnaeus, 1758)	• Reproducteur ou présumée telle	DOARE C., LE CHATREUX C., VIGNON V.				2004
110020420	12338	<i>Cerambyx scopoli</i> Fuessly, 1775	• Reproducteur ou présumée telle	OGE (ROGER O.)		1		2004
110020420	3608	<i>Dryocopus maritius</i> (Linnaeus, 1758)	• Reproducteur ou présumée telle	OGE (SPANNEUT L.)		2		2005

INVENTAIRE DES ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE et FLORISTIQUE

Ministère de l'Environnement / IFEN / Service du Patrimoine Naturel - MNHN

Zone mise à jour le 03/08/2010 -- PDF Généré le 01/10/2010

0-TYPE DE PROCÉDURE Modernisation de Zone	IDENTIFIANT NATIONAL 110030018
1-RÉGION ADMINISTRATIVE Ile-de-France	2-IDENTIFIANT RÉGIONAL et TYPE DE ZONE Code régional : 77162022 / Zone de type : 2
3-NOM DE LA ZONE BOIS DE SAINT-MARTIN ET BOIS DE CELIE	

LISTE D'ESPÈCES À STATUT DE PROTECTION

NM_SFFZN	CODE ESPÈCE	NOM ESPÈCE	TYPE ESP*	Protection nationale	Directive Oiseaux		Directive habitats	
					Annexe I	Annexe II	Annexe IV	Annexe V
110030018	3608	Dryocopus martius (Linnaeus, 1758)	A			oui		

*TYPE ESP : Statut Déléterminant ou A:autre

Liste des espèces à statut de protection des ZNIEFF de type 1 incluses

110020420	259	Bufo bufo (Linnaeus, 1758)	A					
110020420	3608	Dryocopus martius (Linnaeus, 1758)	A			oui		
110020420	60360	Eptesicus serotinus (Schreber, 1774)	A					
110020420	2832	Pernis apivorus (Linnaeus, 1758)	A					
110020420	310	Rana dalmatina Fitzinger, 1838	A					
110020420	139	Triturus cristatus (Laurenti, 1758)	A					



PRÉFECTURE DE LA SEINE-SAINT-DENIS

**DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'AMENAGEMENT**
Bureau de l'environnement

**DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT
D'ILE-DE-FRANCE**

ARRÊTÉ n° 2006-3713

**INSTITUANT LA PROTECTION DU BIOTOPE
DU BOIS SAINT-MARTIN
COMMUNE DE NOISY-LE-GRAND**

LE PRÉFET DE LA SEINE-SAINT-DENIS
Chevalier de la Légion d'Honneur,

Vu l'article L.411-1 du code de l'environnement relatif à la préservation du patrimoine biologique ;

Vu les articles R.411-15 à 411-17 du code de l'environnement relatifs à la protection des biotopes ;

Vu l'arrêté interministériel du 17 avril 1981 modifié fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire ;

Vu l'arrêté interministériel du 11 mars 1991 fixant la liste des espèces végétales protégées en Ile-de-France ;

Vu l'arrêté interministériel du 22 juillet 1993 modifié fixant la liste des amphibiens et reptiles protégés sur l'ensemble du territoire ;

Vu le rapport scientifique établi par le Conservatoire botanique national du bassin parisien ;

Vu l'inventaire des Zones naturelles d'intérêts écologiques, faunistiques et floristiques d'Ile-de-France ;

Vu l'avis du Directeur régional et interdépartemental de l'agriculture et de la forêt d'Ile-de-France ;

Vu l'avis de la Chambre interdépartementale d'agriculture d'Ile-de-France réputé favorable ;

Vu l'avis émis par la Commission départementale des sites, perspectives et paysages de la Seine-Saint-Denis siégeant en formation de protection de la nature le 31 mai 2006 ;

Vu le vœu émis par la Commission départementale des sites, perspectives et paysages de la Seine-Saint-Denis siégeant en formation de protection de la nature le 31 mai 2006 ;

Considérant que le secteur abrite plusieurs espèces d'oiseaux, dont la Bondrée apivore (*Pernis apivorus*), le Pic mar (*Dendrocopus medius*), le Pic noir (*Dryocopus martius*), légalement protégées sur l'ensemble du territoire national ;

Considérant que le secteur abrite une espèce végétale, la Lobélie brûlante (*Lobelia urens*), légalement protégée en Ile-de-France ;

Considérant que le secteur abrite des espèces d'amphibiens légalement protégés sur l'ensemble du territoire national, dont la Salamandre terrestre (*Salamandra salamandra*), la Grenouille agile (*Rana dalmatina*), le Triton crêté (*Triturus cristatus*), le Triton palmé (*Tritus helveticus*), le Triton alpestre (*Triturus alpestris*), le Triton ponctué (*Tritus vulgaris*) et le Crapaud commun (*Bufo bufo*) ;

Considérant que le secteur abrite le Lézard vivipare (*Lacerta vivipara*), espèce légalement protégée sur l'ensemble du territoire national ;

Sur proposition du directeur régional de l'environnement d'Ile-de-France ;

ARRÊTE

Article 1^{er}

Les parties du territoire de la commune de Noisy-le-Grand référencées ci-dessous et figurant sur le plan annexé au présent arrêté :

commune de Noisy-le-Grand, Section B :
parcelles 3, 4, 8, 10 à 13, 17 à 19, 29, 31, 44 à 48, 54, 56 à 60 ;

à l'exception de l'emprise de la voie ferrée tel que figurant sur le plan annexé au présent arrêté et pour une superficie totale d'environ 248 ha ;

forment le biotope dit du « Bois Saint-Martin » où s'appliquent les mesures suivantes :

Article 2

Sont interdites sur l'ensemble du site les actions suivantes pouvant porter atteinte d'une manière indistincte à l'équilibre biologique du milieu :

- la circulation de véhicules à moteurs en dehors de celle nécessaire à la gestion et à l'entretien du site, notamment la gestion sylvicole ;
- la pratique des véhicules tout-terrain et du moto-cross ;
- la construction de bâtiments en dehors des infrastructures nécessaires à l'accueil du public : des équipements pourront être tolérés sous réserve de ne pas compromettre l'équilibre écologique des milieux naturels et la conservation des espèces visées par le présent arrêté ;
- l'extraction et le dépôt de matériaux, en dehors des travaux d'entretien des chemins forestiers qui auront été autorisés par le préfet ;
- le dépôt d'ordures et de déchets variés ;
- le drainage, l'assèchement ou le comblement des mares et zones humides ;

- toute action de curage des mares sans autorisation préalable délivrée par le Préfet ;
- la mise en culture et l'introduction de végétaux en dehors des actions sylvicoles prévues dans le plan simple de gestion ;
- l'introduction d'espèces animales exogènes (Tortue de Floride, Grenouille taureau etc.) prédatrices des pontes, larves et adultes de batraciens visés par le présent arrêté ;
- le dérangement intentionnel des espèces animales visées par le présent arrêté ;
- l'épandage de produits phytosanitaires ou antiparasitaires.

Article 3

Sont interdits, afin de préserver la qualité et la fonctionnalité des milieux naturels :

- **Sur la zone figurant sur le plan annexé au présent arrêté sous la dénomination « zone A »,** représentant une superficie d'environ 67 ha :
 - la fréquentation du site en dehors des propriétaires et des ayants droit, des agents chargés d'une mission de service public et des personnes qualifiées autorisées par le propriétaire à réaliser des inventaires et des études nécessaires à la gestion du site et au suivi des espèces visées au présent arrêté ;
 - la construction de bâtiments et infrastructures ;
 - les actions de gestion sylvicole non prévues par le plan simple de gestion ;
 - les actions de dégradation directes ou indirectes des espèces de flore et de faune visées par le présent arrêté, en dehors de celles destinées à assurer leur conservation, sous réserve d'un accord préalable du préfet.
- **Sur la zone figurant sur le plan annexé au présent arrêté sous la dénomination « zone B »,** représentant une superficie d'environ 94 ha :
 - la fréquentation du site en dehors des animations encadrées, organisées dans un objectif de sensibilisation du public aux milieux naturels, à l'exception des propriétaires et des ayants droit et des agents chargés d'une mission de service public ;
 - la construction de bâtiments et infrastructures ;
 - les actions de gestion sylvicole non prévues par le plan simple de gestion et/ou par nécessité d'entretien ou de sécurisation des cheminements ouverts au public ;
 - les actions de dégradation directes ou indirectes des espèces de flore et de faune visées par le présent arrêté, en dehors de celles destinées à assurer leur conservation, sous réserve d'un accord préalable du préfet.

Article 4

Afin de permettre l'entretien du site, le maintien des espèces végétales et animales concernées et la sensibilisation du public à l'environnement, des dérogations au présent arrêté pourront être délivrées par le préfet.

Article 5

La délimitation des secteurs soumis aux dispositions du présent arrêté pourra faire l'objet de réajustements en fonction des évolutions du milieu naturel et des projets de mise en valeur portés par le propriétaire ou le gestionnaire du site.

Article 6

Conformément au vœu approuvé par la commission départementale des sites, perspectives et paysages, l'agence des espaces verts de la région d'Ile-de-France, définira avec précision les modalités de gestion qu'elle envisagerait, en cas d'expropriation à son profit, de mettre en œuvre sur le site et qui pourront, le cas échéant, conduire à une révision de la délimitation des zones A et B définies à l'article 3, selon les procédures en vigueur.

Article 7

Le secrétaire général de la préfecture de la Seine-Saint-Denis, le sous-préfet de l'arrondissement du Raincy, le maire de Noisy-le-Grand, le commandant du groupement de gendarmerie de la Seine-Saint-Denis, le directeur régional de l'environnement d'Ile-de-France, le directeur régional et interdépartemental de l'agriculture et de la forêt d'Ile-de-France, les agents de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin d'informations administratives de la préfecture de la Seine-Saint-Denis et dans deux journaux locaux diffusés sur l'ensemble du département et dont une ampliation sera notifiée aux propriétaires des terrains.

Fait à Bobigny, le 29 septembre 2006

Le préfet,

Signé : Jean-François CORDET

Pour ampliation
Pour le préfet et par délégation
P/ le chef du bureau de l'environnement



Trapé
Mme TRAPÉ